



Expli-Sites

N°21
Octobre
2008

Editorial

Que d'évolutions dans le fonctionnement du Conservatoire depuis ma première adhésion ! Avec les décisions prises lors des derniers Conseils d'administration, le Conservatoire a maintenant toutes les cartes en main pour jouer pleinement son rôle dans la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables mais aussi celui d'assembler autour de la préservation du patrimoine naturel.

Cette association constituée du Conseil d'administration et des adhérents, peut en outre s'appuyer pleinement sur ses trois bases, je veux dire par là, les équipes salariées, le Conseil scientifique et les Conservateurs.

Les salariés, malgré la charge de travail et les effectifs réduits ces temps derniers, remplissent au mieux leurs rôles. La nomination d'un responsable scientifique et technique va permettre de dynamiser et de réorganiser le fonctionnement du Conseil Scientifique et de répondre à nos objectifs de qualité dans l'expertise scientifique et la réalisation des opérations de gestion.

L'un des autres grands changements se trouve dans la nomination d'un représentant des Conservateurs au Conseil d'administration et, par là même, la création et l'animation d'un véritable réseau les liant. Cette mission fondamentale s'inscrit pleinement dans les orientations prises par le Conservatoire en termes d'intégration des sites dans leur contexte local.

Cela va permettre de démultiplier les bonnes pratiques des Conservateurs, de mieux valoriser leurs actions, de faire remonter difficultés ou souhaits et d'assurer une meilleure cohésion entre toutes les composantes du Conservatoire.

La création d'une liste de discussion va permettre d'échanger rapidement idées, projets, demandes, qu'elles soient organisationnelles ou naturalistes. Bien sûr, l'interlocuteur local du Conservateur reste l'équipe salariée mais, grâce à ce nouveau rôle que les Conservateurs et le Conseil d'administration m'ont confié, je vais essayer, avec l'aide précieuse de l'équipe, de valoriser la fonction de Conservateur et de faire en sorte que chacun d'entre eux puisse être fier d'être un ambassadeur du Conservatoire au sein des territoires de la région et en faveur de la biodiversité.

Alain Thomas,
représentant des Conservateurs au
Conseil d'administration

Pages 4 & 5

Les Conservateurs, relais essentiels
de l'action Conservatoire

Page 8

L'eau vous consulte !
www.prenons-soin-de-leau.fr

Pages 9 à 12

Dossier « Des habitats et des
hommes » : NATURA 2000



Sommaire

Editorial	p.1
Un nouveau site naturel préservé	p.2
De site en site	p.3
Le Conservatoire de A à Z...	p.4
- Les Conservateurs, relais locaux essentiels	p.4
- L'Assemblée générale	p.5
- L'agenda du bénévole	p.5
- Côté salariés	p.5
Autour du programme Loire nature	p.6
- A l'échelle des sites	p.6
- A l'échelle de la région	p.7
- A l'échelle du bassin	p.8
Des habitats et des hommes : Natura 2000	p.9
Protéger durablement et ensemble	p.13
- Connaitre pour partager	p.13
- Les espèces invasives	p.14
- Des partenariats pour la nature	p.15
Adhérer au Conservatoire ?	p.16
En savoir plus	p.16
Partenaires	p.16
Contacts	p.16



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé

UN NOUVEAU SITE NATUREL PRESERVE



LE VAL DE LANGEAIS (Indre-et-Loire)



Une nouvelle convention d'occupation et de gestion écologique du domaine public fluvial a été signée, cette année, entre la DDE subdivision fluviale de l'Indre-et-Loire et le Conservatoire, pour une durée de 10 ans, reconductible. Cette convention renforce d'une centaine d'hectares la surface déjà préservée sur le site du Val de Langeais et porte sur des parcelles localisées sur les communes de Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, La Chapelle-aux-Naux, Saint-Michel-sur-Loire, Bréhémont et Saint-Patrice.

Les milieux présents sur le domaine public fluvial conventionné sont principalement composés de boires et de prairies. Ils renferment une richesse intrinsèque avec des espèces telles que le Pigamon jaune ou la Pulicaire vulgaire, protégées au niveau national. Les boires servent de zones d'alimentation et de quiétude aux hérons et aigrettes présents dans la héronnière à proximité.

Ces prairies auront également une utilité fonctionnelle ; elles permettront potentiellement d'étendre le pâturage



Le Val de Langeais, en quelques mots

Inventaires et protection

- Arrêté de protection de biotope visant à préserver la héronnière de l'Ile Garaud,
- Inventaires ZNIEFF, ZICO,
- Site Natura 2000 directive Habitats et directive Oiseaux « Vallée de la Loire dans l'Indre-et-Loire »
- Périmètre ligérien classé comme patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Habitats : mosaïque d'habitats ligériens avec 14 habitats d'intérêt communautaire (habitats des berges exondées, pelouses, prairies, forêts...).

Flore : 3 espèces protégées nationales (Gratiolle officinale, Pulicaire vulgaire, Renoncule à feuilles d'ophioglosse), 4 espèces protégées régionales. Nombreuses espèces rares (liste ZNIEFF), parmi lesquelles deux bryophytes : *Amblystegium humile*, *Brachythecium mildeanum*.

Faune : Insectes - Hoptie bleue, Lucane cerf-volant, Cuivré des marais, Grand Paon de nuit, Petit Paon de nuit.
Oiseaux - Hirondelle des rivages.
Batraciens - Alyte accoucheur, Rainette verte...



sur ce secteur. En effet, sur le site du Val de Langeais, 3 agriculteurs sont partenaires de la gestion et exploitent grâce à un pâturage bovin une surface prairiale de plus de 90 hectares.

Le besoin de maintenir des milieux ouverts pour permettre l'expansion des hautes eaux a montré tout son intérêt cette année, alors que la Loire a pu présenter des niveaux d'eau élevés au printemps.

L'activité agricole (fauche tardive ou pâturage) est le seul moyen pérenne de maintenir ces secteurs ouverts. C'est pourquoi le Conservatoire avec ses partenaires agricoles (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et SAFER) facilite l'installation d'agriculteurs, par la mise à disposition de terrains.

Les objectifs inscrits dans la convention signée avec la DDE fluviale s'appuient sur le plan de gestion réalisé pour l'ensemble du Val de Langeais.

Elle a également permis de faire un bilan annuel sur les actions menées en 2007 et celles à venir et, par là même, de renforcer la cohérence des actions de chacun dans ses prérogatives : préservation de la sécurité des biens et des personnes pour l'Etat et préservation du patrimoine naturel pour le Conservatoire.

- C. Revel -

DDE et Conservatoire, des objectifs convergents

L'objectif de gestion du domaine public fluvial par l'Etat (DDE, subdivision fluviale) est :

- la sécurité des populations face au risque d'inondation,
- la lutte contre l'incision du lit de la Loire et de ses affluents et le relèvement de la ligne d'eau en étiage (niveau d'eau le plus bas, atteint le plus souvent au cours de l'été),
- la préservation des milieux naturels.

L'objectif de la gestion écologique menée par le Conservatoire :

- redonner et garantir un espace de liberté au fleuve,
- préserver et accroître la diversité biologique du site,
- contribuer à la préservation de la qualité de la ressource en eau.



De site en site

L'EPERON MURAT

Ferrière-Larçon (Indre-et-Loire)



Quand préservation rime avec insertion

Comme souvent pour la réalisation des actions de gestion sous-traitées par le Conservatoire, c'est un chantier d'insertion qui a été retenu pour les travaux d'hiver sur le site de l'Eperon Murat. Il s'agit de l'association Orchis, avec laquelle le Conservatoire travaille régulièrement depuis maintenant 4 ans. Si l'intérêt social est un élément qui aide au choix de cette structure, tout comme sa proximité avec le site, c'est avant tout la qualité du travail réalisé qui fait que le partenariat se poursuit. Cette année, les équipes d'Orchis ont été amenées à entretenir les berges du Larçon qui étaient abandonnées de longue date, à poser des clôtures pour créer de nouveaux parcs à moutons, à éclaircir des genévriers sur le coteau afin de favoriser la pelouse et à réaliser un passage en escalier pour franchir les clôtures. L'ensemble de ces actions a nécessité une

bonne technicité et surtout pas mal de sueur pour monter à longueur de journée les pentes du coteau.

Ce cas de figure n'est pas unique en Indre-et-Loire puisque le Conservatoire a également travaillé avec trois autres associations d'insertion : Objectif, A2Mains et l'Entraid'Ouvrière qui, toutes, ont su répondre aux exigences imposées par la fragilité de certains des milieux sur lesquels elles ont eu à intervenir et à la qualité de travaux attendue.

- D. Greyo -



Les aménagements du site des Marais inaugurés



Les acteurs et partenaires, Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général, Jean-Paul Dupont, Maire de Donnemain-Saint-Mamès et Ninó~Anne Dupieux, Présidente du Conservatoire, ont expliqué, en conclusion de l'inauguration, la genèse et le contexte du projet.

Après la signature en 2004 de la convention confiant au Conservatoire, pour 15 ans, la gestion de 14 hectares de terrains bordant la Conie, le partenariat avec la commune de Donnemain-Saint-Mamès s'est poursuivi activement autour du plan de gestion qui a été, après une présentation publique du diagnostic écologique, validé en Conseil municipal et en Conseil d'administration du Conservatoire en juin 2006. Il incluait un projet de valorisation visant à favoriser l'accueil du public et à faire connaître l'histoire du site, intimement liée au roseau ou « ruche » et à son exploitation. La commune, maître d'ouvrage, a confié au Conservatoire la réalisation de ces aménagements financés par la municipalité, le Conseil général dans le cadre de sa politique « Espaces naturels sensibles » et par l'Europe (programme Leader + porté par les Pays Dunois et de Beauce).

L'ensemble a été inauguré vendredi 20 juin à 18 heures, en présence de plus d'une soixantaine de personnes. Après l'accueil fait par le maire, le public composé de nombreux élus locaux a pu entendre des explications sur le site avant de visiter la plate-forme posée en bord de roselière, non loin du stade, dans un endroit peu sensible à la fréquentation. Là les attendaient des panneaux donnant des clefs pour mieux comprendre les richesses tant naturelles que culturelles des Marais. Les présents ont également pu en apprendre plus sur la gestion différenciée des prairies séparant l'entrée du stade de la Conie. La plaquette d'information a été distribuée à cette occasion. Elle est disponible en Mairie ou auprès du Conservatoire.

- I. Gravrand -

LES MARAIS

Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir)



LE BOIS DES ROCHES

Poulligny-Saint-Pierre (Indre)



La Réserve Naturelle du Bois des Roches, une réouverture salvatrice

Dominant la Creuse, la Réserve Naturelle Régionale du Bois des Roches présente un patrimoine naturel (pelouses calcicoles et grottes) et historique (abris pré-historiques) exceptionnel.

Ponctuant le sommet des falaises, les éperons rocheux hébergent certains joyaux botaniques quasi-unique pour notre région : la Mélisse ciliée, la Campanule érine ou encore la mousse *Grimmia tergestina*.

La dynamique végétale faisant son œuvre, ces pelouses et dalles calcaires disparaissent depuis 50 ans au profit du boisement. Afin de freiner cette évolution et de préserver ces milieux devenus rares, un débroussaillage, mené en complément de l'enclos pâturé, a été entrepris par Idées en Brenne durant l'année 2007 aboutissant à une réouverture de 0,3 hectare.

Cette action devrait permettre la restauration des populations de plantes rares mais aussi d'entretenir un terrain de chasse potentiel pour le Rhinolophe euryale, chauve-souris menacée au niveau mondial.

- S. Gressette -



Vue du site en 2004 (ci-dessus) et en 2008 (ci-dessous)



LE CONSERVATOIRE DE A à Z...

Les Conservateurs, relais locaux essentiels

Un représentant des Conservateurs au Conseil d'administration

Tel que prévu dans la charte des Conservateurs bénévoles validée au Conseil d'administration de juin 2006, un représentant des Conservateurs au CA a été élu lors de la plénière de novembre 2007 : il s'agit de **Alain Thomas**, conservateur du site de la Plaine de Villaine depuis 2004.

Son rôle ?

- Accentuer le lien entre les composantes du Conservatoire : administrateurs, salariés, Conservateurs...
- Etre à l'écoute d'une part des Conservateurs pour faire remonter leurs questionnements, leurs souhaits (formation, information...), leur perception, et d'autre part du CA pour retransmettre aux Conservateurs les décisions et orientations prises, cela en étroite relation avec l'équipe salariée.
- Animer le réseau et favoriser une cohésion plus importante entre membres du Conservatoire.
- Contribuer à une meilleure appropriation, par tous, de la démarche Conservatoire à l'échelle régionale (projet coordonné, notion de programmation...).
- Participer à l'organisation de la plénière régionale (en lien avec le siège administratif du Conservatoire) et des réunions départementales (en lien avec les antennes) et de tout autre événement concernant les Conservateurs.

Le réseau en juillet 2008 est constitué de 60 Conservateurs

Des actions pour animer le réseau

1. Mise à jour de la liste des Conservateurs après mise en application de la charte.
2. Distribution des cartes et guides du Conservateur bénévole.
3. Lancement d'une liste de discussion simple, accessible dans un 1^{er} temps aux Conservateurs et salariés, avec une liaison depuis la page « Conservateurs » du site Internet du Conservatoire (liste créée : pour plus d'informations, contactez le siège du Conservatoire).
4. Réalisation d'une nouvelle enquête auprès des Conservateurs (la dernière a 6 ans), en même temps que la diffusion de la feuille de liaison.
5. Réalisation de l'annuaire du Conservatoire.



Ancien aquariophile, **Alain Thomas** s'est, après les poissons, intéressé à ces autres animaux aquatiques que sont les mollusques. Malacologue autodidacte, mais aussi naturaliste impliqué dans plusieurs associations de la région, il a élaboré une clé de détermination des mollusques du bassin ligérien. Il anime le groupe malacologique travaillant à la liste rouge des espèces, pilotée par Nature Centre, et contribue à l'opération Val Mares, initiée par Loiret Nature Environnement.

Il a également lancé deux études avec le Conservatoire : l'une portant sur le recensement des macro-invertébrés des mares alluviales de Bonny-sur-Loire à Châteauneuf-sur-Loire et l'autre sur l'évolution de la malacofaune dans les mares de la Plaine de Villaine, site dont il est Conservateur aux côtés d'Annick Lefebvre.

Contact : alain.tho@wanadoo.fr



Devenir Conservateur bénévole ?

De par son statut associatif, le Conservatoire mène pour partie ses actions grâce à une dynamique citoyenne et l'implication de bénévoles, qui en favorise la démultiplication. Pour permettre aux bénévoles de s'impliquer plus avant dans la vie d'un site protégé, les statuts prévoient la création d'une mission de « conservateur ».

Un Conservateur de site est une personne physique bénévole. Il réside de préférence à proximité d'un site protégé. Il est nommé par le Conseil d'administration parmi les membres adhérents du Conservatoire. Il s'investit concrètement et localement dans la gestion d'un site naturel du Conservatoire.

Véritable relais local, le Conservateur a ainsi la possibilité d'approfondir sa connaissance d'un espace naturel remarquable, support concret pour faire partager sa passion, et faire connaître son engagement pour la protection de la nature.

Pour en savoir plus sur le rôle de Conservateur, vous pouvez télécharger la charte des Conservateurs bénévoles sur : http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/pdf/Charte_Conserveurs.pdf

Pour connaître les sites à pourvoir :

http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/esp_nat.htm ou contactez l'antenne du Conservatoire de votre département.

Vous êtes intéressés ?

Il vous faut maintenant adhérer (si ce n'est déjà fait), adresser par écrit au siège administratif du Conservatoire votre candidature en stipulant le site dont vous souhaitez être Conservateur et vous engager à signer la charte. Votre candidature pourra ensuite, selon le moment où elle nous parvient, être examinée lors de l'un des quatre Conseils d'administration annuels (mars, juin octobre, décembre).



Chantier de ramassage de déchets à l'initiative des Conservateurs de sites

Lors de la réunion de présentation des plans de gestion des deux sites, le Groupement d'Intérêt Cygénétiq. Loire a proposé de faire une journée de ramassage des déchets, opération qu'il réalise régulièrement sur les bords de Loire. Le Conservatoire a été sollicité pour coordonner cette opération en tant que gestionnaire des sites.

Ce projet a été porté par Annick Lefebvre, Conservatrice-adjointe de la Plaine de Villaines depuis deux ans, David Méheust, Conservateur de Benne depuis juin 2007, Pascal Cotty, animateur, et Rolland Paillat, chargé d'études scientifiques au Conservatoire.

La préparation a été réalisée en un mois grâce à la participation des communes d'Ouzouer-sur-Loire, de Dampierre-en-Burly, des associations, de la déchetterie et des habitants de Benne.

Le 15 mars 2008, plus d'une trentaine de personnes ont, le matin, nettoyé le site de Benne puis, l'après-midi, celui de la Plaine de Villaines, ramassant une dizaine de m³ de déchets dont, anecdote sympathique, la découverte d'une bouteille mise à l'eau à Decize en 2004, contenant le message d'une fillette allemande de 8 ans.



David MEHEUST

Annick LEFEBVRE



Pour David Meheust, la pérennisation de ce type d'opération demande une préparation plus en amont et la fidélisation des associations et des usagers du site durant toute l'année en entretenant le climat de confiance actuel. Rendez-vous l'année prochaine pour ce même chantier, avec pourquoi pas aussi une participation plus massive des adhérents du Conservatoire !

- A.Thomas -

L'Assemblée générale 2008



Comme chaque année, membres du Conseil d'administration, adhérents, partenaires locaux et salariés se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée générale du Conservatoire, qui s'est déroulée le 8 mars 2008 aux Bordes, dans l'Indre. Parallèlement à l'habituel Conseil d'administration précédé l'AG, une sortie de terrain a permis de découvrir le Bois du Roi, site de pelouses sèches protégé en partenariat avec les communes d'Issoudun et des Bordes.

Au cours de l'après-midi se sont succédé la présentation du rapport moral de la présidente, celles des actions emblématiques pour chaque département puis la validation des comptes. Le rapport d'activités 2007, synthétique et illustré, a été remis à cette occasion ainsi que le Cd-Rom comprenant le rapport exhaustif des actions menées sur chacun des sites préservés.

- I. Gravrand -



L'agenda du Bénévole

Chantiers d'automne

Opération nationale du réseau des Conservatoires du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre : participez avec nous à la protection des sites en venant passer une journée conviviale, d'échange et de découverte.

Tout le programme dans votre calendrier Balades nature Automne 2008.



Réunion des Conservateurs

Loiret : samedi 15 novembre

Eure-et-Loir : samedi 29 novembre

Cher et Indre : samedi 25 octobre

Plénière : février 2009

Conseil d'administration 2008

Samedi 6 décembre (Loiret)

Assemblée générale

Samedi 14 mars 2009

Ces dates sont données à titre indicatif. Elles seront confirmées par des convocations.

Côté salariés

Plusieurs recrutements ont eu lieu en ce 2^e semestre 2008. Marie Baudoin est venue compléter le travail de Benoît Allard, dans le cadre de la convention avec le Conseil général d'Eure-et-Loir et de la définition de sa politique « Espaces naturels sensibles ». Elle travaille notamment sur les diagnostics pour la protection et la valorisation de deux secteurs, futurs Espaces naturels sensibles, choisis par le Département : la Vallée de l'Eure, à l'amont de Chartres, et La Ferté-Vidame.

Perrine Blanc, stagiaire en 2007 et 2008 sur les Méandres de Guilly (Loiret), a vu son stage prolongé en CDD et a intégré l'antenne de Vierzon afin de travailler sur l'état des lieux de la protection et de la gestion des espaces naturels remarquables du Cher, mené en partenariat avec le Conseil général.

Adrien Chorein, également stagiaire cet été pour mener une étude sur l'Azuré du serpolet sur les Chaumes du Verniller (Cher), a été recruté en CDD afin de finaliser la réalisation du plan de gestion du site des Ethouars, à Berry-Bouy et Marmagne.

A noter également que Serge Gressette, anciennement chargé d'études scientifiques à l'antenne de Vierzon, sera officiellement responsable scientifique et technique du Conservatoire à partir du 1^{er} janvier 2009 tandis que Christelle Revel, responsable de développement territorial pour l'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher quitte, après 6 ans, le Conservatoire pour d'autres horizons.



Adrien et Perrine, en soutien à l'équipe de Vierzon

- I. Gravrand -

A l'échelle des sites



Souscrire pour un accès au site naturel pour tous !

Le projet d'aménagement pour l'accueil de tous les publics sur le site naturel de l'île de Bondésir a été présenté en conférence publique en décembre 2007, à Montlouis-sur-Loire.

Cette conférence a permis, en plus d'informer les montlouisiens et acteurs locaux, de lancer une souscription publique visant à compléter les financements du projet, déjà soutenu par l'Etat, le Conseil régional du Centre, la Fondation du Patrimoine, la Fondation Véolia Environnement, la Caisse d'Epargne Centre Loire. Parallèlement les premiers



Prélevons aujourd'hui l'avenir



Aménagement de l'île de Bondésir Montlouis (Indre-et-Loire)



L'ILE DE BONDESIR

Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)

travaux portant sur la réalisation du cheminement ont débuté et les escaliers prévus ont été installés, l'un facilitant l'accès depuis la Maison de Loire. Quelques améliorations sont encore nécessaires avant la mise en place des stations d'interprétation qui devrait intervenir courant 2009.

- I. Gravrand -

Vous voulez, vous aussi, soutenir le projet d'aménagement sur l'île de Bondésir, rendez-vous sur :

<http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/Bondésir/ProjetAmenagement.htm>

Le bon de souscription ainsi qu'une fiche de description illustrée du projet peuvent vous être adressés sur simple demande au siège du Conservatoire.

LES VORINNES

Saint-Martin-d'Abbat (Loiret)



Situées entre Germigny-des-Prés et Châteauneuf-sur-Loire, les prairies des Vorinnes sont remarquables pour leur flore et leur faune. Cinq espèces végétales protégées sont présentes dans ces prairies humides relictuelles du val de Loire. Afin d'assurer la protection de ce milieu, le Conservatoire et la SAFER réalisent depuis près de 6 ans une action de maîtrise foncière sur un ensemble de 40 hectares au foncier très morcelé. Grâce à la concertation locale engagée par le Conservatoire



Extension des zones de prairie protégées et gestion agricole



et la SAFER, 5 hectares ont été acquis en 2003 puis 10 hectares en 2008. Afin de préserver la flore remarquable du site, le Conservatoire met ces prairies à disposition des agriculteurs dans un cadre conventionnel pour pratiquer une fauche tardive. Cette démarche permet aussi de préserver des ressources fourragères pour des éleveurs locaux qui ont de plus en plus de mal à trouver des prairies de fauche.

- F. Hergott -



La lutte contre le solidage continue, avec succès !

L'intérêt paysager des Prairies des Chênevières est fort en raison du contexte urbain, avec la présence d'espaces naturels encore « sauvages », de nombreux arbres et d'un pâturage équin. Sur le site, le Solidage du Canada, originaire d'Amérique du Nord, présente un caractère envahissant. Cette plante occupe une surface importante, réduisant ainsi les populations de plantes patrimoniales. Sa non tolérance à de longues périodes d'inondation a permis de réfléchir à des actions de gestion concrète. C'est pourquoi, afin de tenter de diminuer ses effectifs en contrôlant le degré d'inondation du site, une bonde a été mise en place. Réglable manuellement, elle est associée à une série de six seuils posés sur les nombreux fossés. Cette opération technique a été réalisée à l'automne 2007 par l'association d'insertion de Châteauroux, Solidarité Accueil. Signe encourageant, le Sèneçon des marais a refait son apparition sur le site.



LES PRAIRIES DES CHENEVIÈRES

Déols (Indre)



et la SAFER, 5 hectares ont été acquis en 2003 puis 10 hectares en 2008. Afin de préserver la flore remarquable du site, le Conservatoire met ces prairies à disposition des agriculteurs dans un cadre conventionnel pour pratiquer une fauche tardive. Cette démarche permet aussi de préserver des ressources fourragères pour des éleveurs locaux qui ont de plus en plus de mal à trouver des prairies de fauche.

- A. Giffaut -



L'ÎLE DES MAHIS

Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret)



La Loire lève le voile

La préservation d'un site naturel et notamment le respect des consignes d'usage sont mieux assurés quand le gestionnaire est bien identifié et que ses objectifs sont partagés par les riverains. Cette évidence nécessite l'établissement d'un bon relationnel qui se crée entre autres à l'occasion de l'organisation de manifestations et d'une communication locale suffisamment régulière.

Ainsi, dans la continuité des actions entreprises en 2007 (réunions publiques, communiqués de presse, page internet) dans le cadre de la rédaction du plan de gestion de l'Île des Mahis, sur la commune de St-Benoît-sur-Loire, un ensemble de nouvelles manifestations ont été programmées en 2008 par le Conservatoire et avec l'aide des Conservateurs bénévoles du site. Regroupées sous le titre « La Loire lève le voile sur l'Île des Mahis », elles ont débuté le 14 mars dernier avec l'inauguration (30 personnes) de l'exposition Loire nature établie dans les locaux de l'Office de tourisme de Saint-Benoît (135 visiteurs en un mois et demi), suivie d'une conférence publique animée par les Conservateurs du site (40 personnes).



Au printemps se sont tenues, sur le site, la réunion publique de présentation du plan de gestion (20 personnes) et la soirée Loire nature.

Enfin, en septembre, une dernière balade nature a clôturé cette saison d'échanges qui aura, en plus d'assurer la sensibilisation des riverains et habitants de la commune, permis de trouver des relais locaux et de nouer des partenariats durables autour de la protection du site.

- P. Coffy -

A l'échelle de la région



Le public a répondu à l'appel de la 5ème SOIREE LOIRE NATURE

Le Conservatoire du Centre a reconduit pour la 5^e année consécutive, avec la LPO Touraine et l'Office national pour la chasse et la faune sauvage sur le pôle Indre-et-Loire, la soirée éponyme, consacrée au programme Loire nature.

Après quatre éditions aux bilans contrastés, qui avaient rassemblé en région Centre 588 personnes en 2005, 436 en 2006 et 151 en 2007, le Conservatoire a de nouveau invité les populations proches de trois sites préservés, à participer à des balades sensorielles, des ateliers créatifs, un apéritif ligérien puis un spectacle crépusculaire (contes, randonnée chantée...).

253 personnes ont répondu à l'appel de la Loire, sur un chapelet d'îles : Île des Mahis (Saint-Benoît-sur-Loire, Loiret) et Île de Bondésir (Montlouis-sur-Loire - Indre-et-Loire) pour la Loire, et Île Marie (Vierzon, Cher) pour le Cher.

Des partenariats multiples ont permis d'aboutir à cette fréquentation plus importante, avec la participation active des communes des sites, de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêts, mais aussi avec des associations locales, artistiques ou environnementales (SEPANT, Couleurs sauvages, Ovals, Balbizar communicant...). 51 autres personnes ont assisté aux animations proposées par les associations partenaires sur d'autres sites : Loiret Nature Environnement (ex-Naturalistes Orléanais), Maisons de Loire du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et d'Indre-et-Loire et CPIE Touraine-Val de Loire. D'autres opérateurs de la phase II de Loire nature (CEN et LPO Auvergne...) avaient également reconduit l'opération.

- I. Gravrand -



Loire nature en bref !

L'Île de la Folie, lieu de tournage !

L'action du livre dont est tiré le film de Rohmer « Les Amours d'Astrée et de Céladon » se situe dans le Forez (entre Loire et Haute-Loire). Considéré par le cinéaste comme « trop peuplé et trop abîmé par l'industrialisation », l'endroit n'a pas été retenu. Le film a donc été tourné en Auvergne (dans les gorges de la Sioule) et en Loire moyenne, et notamment dans le Loir-et-Cher.

En mai 2006, la forêt alluviale du site naturel de l'Île de la Folie a en effet apporté son cadre et son ambiance bien particulière de jungle ligérienne à l'atmosphère du film. Nul doute que les cétaines et autres insectes ont dû goûter les dialogues !

Découvertes floristiques sur le Méandre de Guilly

Deux nouvelles stations de plantes rares ont été repérées ce printemps sur le grand rio (ancien bras de Loire, au sein du Méandre de Guilly - Loiret) :

- la Véronique d'Autriche (*Veronica austriaca*), considérée comme « assez rare » dans l'atlas du Loiret, était inconnue sur le site du méandre.
 - la Scutellaire à feuilles hastées, plante « très rare » selon l'atlas du Loiret, avait été notée en 1999 mais non contactée depuis lors.
- De petites découvertes qui ponctuent agréablement les inventaires printaniers réalisés par les chargés d'études scientifiques.



A l'échelle du bassin

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !

L'eau, source de vie, est notre bien le plus commun et aussi un bien vital, indispensable dans toutes nos activités. C'est pourquoi garantir durablement la meilleure qualité de l'eau possible est un défi qui nous concerne tous.

Dans le prolongement de la consultation engagée en 2005, l'agence de l'eau Loire-Bretagne pilote une vaste consultation auprès du grand public sur le bassin Loire-Bretagne qui se déroulera du 15 avril au 15 octobre 2008.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, 12 millions d'habitants sont concernés par cette consultation.

La consultation porte sur les orientations, les objectifs environnementaux et les dispositions à mettre en oeuvre exprimés dans un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). Ce Sdage couvre la période 2010 - 2015.

Le public va pouvoir donner son avis via un questionnaire qui arrivera dans toutes les boîtes à lettres du bassin, un site internet dédié (www.prenons-soin-de-leau.fr), des registres en préfectures. Une campagne de communication permettra d'annoncer et de promouvoir cette consultation. Différents débats publics vont être organisés sur le territoire du bassin Loire-Bretagne pour présenter les enjeux et permettre des échanges directs.

Cette consultation s'inscrit dans la directive européenne établissant un cadre communautaire pour la gestion de l'eau.

Appelée « directive cadre pour l'eau », elle a été transposée dans le droit français le 21 avril 2004. Elle a fixé aux états membres des objectifs ambitieux : atteindre un bon état des rivières, lacs, eaux côtières, eaux souterraines d'ici

2015. Et pour mieux y parvenir, elle prévoit que le public soit régulièrement informé, associé, consulté.

Cette consultation sera menée simultanément dans les 7 bassins de la France métropolitaine, sous l'égide du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Chaque bassin doit en effet élaborer son propre scénario pour un bon état des eaux, en tenant compte de ses propres caractéristiques géographiques, humaines et économiques.

- Extrait du site ci-dessous -

L'eau vous consulte

15 avril > 15 octobre 2008



www.prenons-soin-de-leau.fr

L'eau c'est la vie.
Donnez-nous votre avis !

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>



Coucher de soleil sur le Méandre de Guilly



Loire nature, quel avenir au sein du Plan Loire Grandeur Nature ?

Le Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) a permis au Conservatoire du Centre, en 2007 et 2008, de renforcer ses actions en faveur des sites remarquables sur la Loire et ses principaux affluents (Cher et Indre) et d'en initier de nouvelles (Loir et Vienne). Les acquis et réussites du programme Loire nature ont favorisé en région l'acceptation des projets par les instances du Plan Loire. Alors que la gouvernance et la communication propres au PLGN se mettent en place, la question se pose du devenir de Loire nature au sein de ce dispositif. Loire nature était un projet cohérent à l'échelle du bassin, qui a fédéré des structures, toutes associatives, mais différentes, et forgé un réseau d'acteurs qui ont partagé des expériences et mis en commun leurs énergies.

La diversité des opérateurs du Plan Loire Grandeur Nature, au moins pour le volet eau-espaces-espèces, est également un facteur d'enrichissement et de diversification de ce réseau. Pour le Conservatoire, l'enjeu serait de maintenir la dynamique de Loire nature et l'image véhiculée par ce programme en l'enrichissant des apports de ces nouveaux porteurs de projet.

Une réunion des opérateurs de la phase II de Loire nature, initiée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, s'est tenue le 1^{er} juillet et a permis à chacun de se positionner sur ces questions. Une nouvelle réunion pourrait avoir lieu à l'automne.

- F. Breton -



DES HABITATS ET DES HOMMES



*Natura 2000, protéger les habitats
pour protéger les espèces*

En savoir plus sur la démarche et sur l'implication du Conservatoire

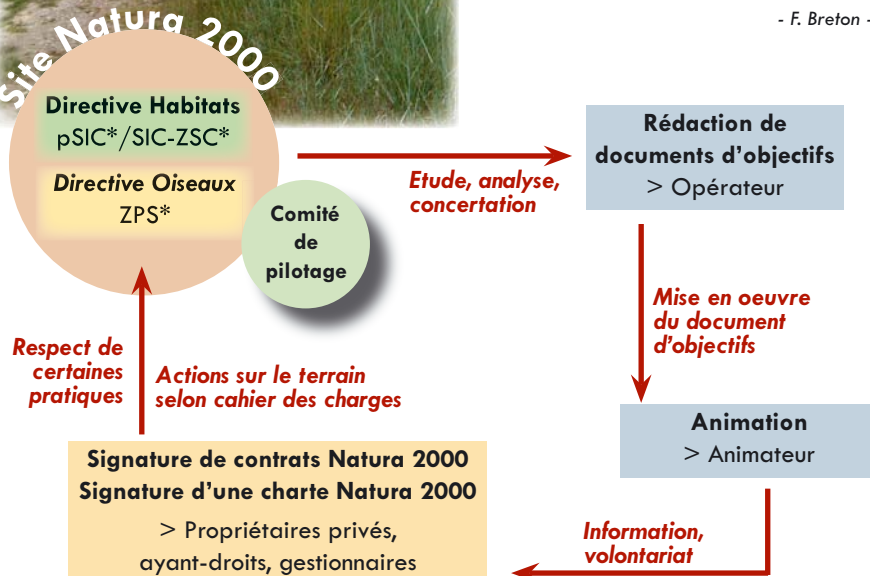
Depuis sa création, en 1990, le Conservatoire privilégie la concertation pour la préservation de son réseau d'espaces naturels en partant du principe que la protection de la nature passe par une appropriation locale des enjeux. Malgré les incompréhensions initiales lors de son lancement, c'est la ligne de conduite de l'application de Natura 2000 en France. La concertation tient une place prépondérante lors de la réalisation mais aussi de la mise en œuvre des documents d'objectifs.

Le Conservatoire s'est donc tout naturellement tourné, dès 2001, vers la DIREN Centre pour l'accompagner dans la réalisation des premières opérations relatives à Natura 2000. Depuis lors, le Conservatoire est devenu un opérateur important dont l'implication directe est essentiellement axée sur les sites Natura 2000 de la Loire et de ses affluents. Au total, 88 % de la surface préservée par le Conservatoire via son réseau de sites est incluse dans des périmètres proposés à l'Europe. Travailler à la bonne réussite de Natura 2000 a permis de renforcer et de développer des liens avec les chambres d'agriculture d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret en co-pilotant des actions concrètes. L'association des compétences conjointes de ces acteurs a été un facteur

de facilitation de la prise en compte de pratiques adaptées et pérennes par les exploitants concernés par les enjeux de Natura 2000.

La mise en application progressive de la Loi « développement des territoires ruraux » (DTR) et l'appropriation par les collectivités territoriales de la maîtrise d'ouvrage de Natura 2000 constituent un véritable enjeu d'avenir pour le Conservatoire. Ceci implique de construire de nouveaux partenariats et d'être en capacité d'accompagner les élus dans une intégration durable de la préservation des espèces et des habitats de la directive dans leurs politiques territoriales de développement.

- F. Breton -



Natura 2000 en quelques mots

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Préserver un réseau de sites naturels remarquables par la mise en place d'une gestion durable compatible avec les exigences économiques et socio-culturelles locales.

La possibilité pour les propriétaires privés et les usagers de participer à cette préservation grâce aux contrats Natura 2000.

Les sites Natura 2000

Ils sont de deux types :

- *Zones de Protection Spéciales (ZPS) issues de la directive Oiseaux, milieux nécessaires à la reproduction et à la survie des espèces d'oiseaux rares ou menacées en Europe.

- *Zones Spéciales de Conservation (ZSC) = *Propositions de Site ou Site d'Interêt Communautaire (pSIC ou SIC), issus de la directive Habitats, qui présentent des milieux (habitats) et des populations d'espèces animales (hors oiseaux) ou végétales devenues rares, vulnérables ou en danger.

Les documents d'objectifs

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs, établi en concertation avec les acteurs locaux, qui définit, sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique, des orientations, de mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces.

L'animation

Elle vise à faire connaître, à l'échelle d'un site Natura 2000, les milieux à protéger et permet de présenter le document d'objectifs, ainsi que les actions qu'il préconise, aux propriétaires ou ayant droits pouvant être intéressés par la signature de contrats Natura 2000.

Le CPNRC assure depuis 2004 l'animation de plusieurs sites. Suite à la loi de février 2005, sur le développement des territoires ruraux, les collectivités territoriales sont appelées à se positionner pour poursuivre cette animation.

Les contrats Natura 2000

Les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative (le préfet) des contrats Natura 2000. Ils comportent un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le document d'objectifs, sur la conservation et, le cas échéant, la restauration des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. Il définit la nature et les modalités des aides financières de l'Etat et les prestations à fournir, en contrepartie, par le bénéficiaire.

La charte Natura 2000

Créée par la loi DTR, elle est un volet du document d'objectifs, auquel adhèrent volontairement les titulaires de droits réels portant sur des terrains inclus dans le site. Elle est constituée d'une liste d'engagements et de recommandations qui contribuent à atteindre les objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs.

En France, le réseau Natura 2000 couvre 6,8 millions d'hectares, soit 12,4% du territoire terrestre, et comprend plus de 1700 sites, dont 1334 relèvent de la directive Habitats (pSIC/SIC) et 371 de la directive Oiseaux (ZPS). 745 documents d'objectifs ont été validés.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels sont les principaux acteurs privés de la mise en œuvre de Natura 2000. 815 contrats Natura 2000 ont été signés entre 2002 et 2008, dont 134 par les Conservatoires.

La région Centre est concernée par 67 sites, pour une surface de 750 000 hectares dont 340 000 en Sologne. Pour la directive Habitats, 33 documents d'objectifs sont opérationnels ou validés en comité de pilotage et 8 en cours de finalisation. 18 font l'objet d'une animation et 32 contrats ont déjà été signés. Pour la directive Oiseaux, 5 documents d'objectifs sont opérationnels ou validés en comité de pilotage et 11 sont en cours d'élaboration.

Le Conservatoire du Centre, pour sa part, est opérateur en titre de trois documents d'objectifs : Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire, Prairies du Fouzon (Loir-et-Cher), Vallée de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire (Cher/Nièvre). Il est opérateur délégué de trois autres sites, avec les chambres d'agriculture du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Enfin il est animateur de 9 sites dont 8 concernent la Loire ou l'un de ses affluents.



Le Val de Sully

Description des sites Natura 2000

ZPS « Vallée de la Loire du Loiret » et un site pSIC/SIC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire »

150 km de Loire - 7684 hectares - 50 communes - 80% du site est du domaine public fluvial.

Habitats d'intérêt européen les plus remarquables

Pelouses à Corynéphore, communauté des grèves exondées, pelouses et landes à Fétuques à longues feuilles et Armoise champêtre, mégaphorbiaies, saulaie peupleraie arborescente, forêt de bois tendre colonisée par les bois durs.

Rôle du Conservatoire

Animateur en 2006 et 2007.

Partenaires

Chambre d'agriculture du Loiret, services de l'Etat (ONCFS, ONEMA, DDAF...), Fédération de pêche, Groupement d'intérêt cynégétique-Loire, Loiret Nature Environnement, DDE - service Loire, Muséum d'Histoire Naturelle d'Orléans.

Sites Conservatoire inclus dans le site Natura 2000

Rives de Beaugency, Friches des Parterres (Germigny-des-Prés), Méandres de Guilly, Entre les Levées (Saint-Père-sur-Loire), Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire), Benne (Dampierre-en-Burly), Îles de Bonny (Bonny-sur-Loire), Île d'Ousson (Châtillon-sur-Loire).



Maintenir les prairies bordant la Loire

Deux documents d'objectifs ont été validés en 2005 sur ce site et concernent la directive Oiseaux et la directive Habitats. Pour préserver les espèces et les milieux d'intérêt européen, ces documents proposent l'application de contrats Natura 2000 adaptés au contexte ligérien.

L'ensemble des actions porte essentiellement sur la préservation des pelouses et prairies qui tendent à se boiser suite à l'abandon du pâturage. La flore remarquable des bords de Loire est essentiellement liée à l'entretien par la fauche ou le pâturage. Plusieurs espèces en dépendent comme le Damier de la succise dont la chenille est inféodée à des espèces végétales des prairies.

Ces habitats emblématiques se retrouvent sur plusieurs espaces naturels préservés par le Conservatoire dans le Val de Sully (Méandre de Guilly, Friches des Parterres, Entre les levées, Plaine de Villaine, Benne...). Gestionnaire de près de 300 hectares de domaine public fluvial par convention avec la Direction départementale de l'équipement, le Conservatoire a ici la possibilité de renforcer son intervention sur ses sites, en signant des contrats Natura 2000.

Pour répondre aux objectifs d'entretien des milieux herbacés (prairies et pelouses), le recours au pastoralisme a été validé et a débouché sur la conception d'un contrat spécifique à cette pratique de gestion, en concertation avec les éleveurs qui pâturent les bords de Loire sur les sites du Conservatoire. Ces contrats Natura 2000 ne porteront malheureusement que sur des habitats d'intérêt européen et non sur des habitats d'espèces (chauves-souris, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Damier de la succise...) pour lesquels d'autres moyens devront être mobilisés pour garantir le pâturage.

- F. Hergott -



Le retour de la Marsilée à quatre feuilles sur le Méandre de Guilly

Suite à la restauration d'une mare, la Marsilée à quatre feuilles, espèce végétale protégée au niveau national, d'intérêt européen et très rare en région Centre, a été retrouvée sur le Méandre de Guilly. Le dernier signalement de cette plante sur le site date de 1860 et aucune station récente n'avait été retrouvée jusqu'à présent. Le niveau d'eau élevé de cette mare temporaire, alimentée par la nappe alluviale, et les travaux de curage réalisés cet hiver ont sans doute favorisé son retour. Sur la région, les seuls autres secteurs où on peut la rencontrer sont quelques points des vallées de la Loire et de l'Allier, le sud de la Champagne berrichonne, la Brenne et l'Indre-et-Loire. Très sensible aux engrais qui eutrophisent son milieu, mais aussi aux herbicides et à l'envasement, elle est parfois supplantée par d'autres plantes et notamment par certaines espèces invasives comme la Jussie. Elle est en régression un peu partout en France.

- I. Gravrand & F. Hergott -



Les Prairies du Fouzon

Le monde agricole, acteur essentiel de Natura 2000

Depuis longtemps présent sur ce site de prairies humides à prédominance agricole, le Conservatoire, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher (CDA 41), a été co-opérateur pour la rédaction et l'animation du document d'objectifs au titre de la directive Habitats. Après sa validation en 2005, une animation a été menée sur les volets agricole et environnemental.

A ce jour, deux contrats Natura 2000 ont été signés sur le sous-site de la

Butte des Blumonts au bénéfice du Conservatoire des Sites de Loir-et-Cher qui avait, lui aussi, participé à la rédaction du document d'objectifs. Les actions contractualisées ont été le curage du plan d'eau et le pâturage ovin des pelouses périphériques. Le site principal « Prairies du Fouzon » présentant essentiellement des prairies

de fauche et de pâture a permis la contractualisation sur la période de 2004-2007 de dix agriculteurs au titre des Contrats d'Agriculture Durable autour des actions de retard de fauche pour 240 hectares.

En 2007, la refonte des dispositifs agricoles a entraîné le portage d'un projet agro-environnemental CDA 41-Conservatoire Centre, entériné à la Commission régionale agri-environnement de novembre 2007. Grâce à cette validation, neuf autres agriculteurs vont avoir accès à des aides financières et mettre en œuvre une gestion durable des prairies.

Durant les trois ans d'animation, des réunions publiques à destination des propriétaires privés ont eu lieu : trois en 2005, une en 2006 avec l'identification préalable des propriétaires sur le secteur de Meusnes. Annuellement, est également organisée une réunion de présentation de la mise en œuvre de la politique Natura 2000 auprès des élus. La participation au dispositif européen a ici permis un partenariat fort et durable avec la Chambre d'agriculture, qui se poursuit avec la rédaction du nouveau document d'objectifs dans le cadre de la désignation de l'entité « Prairies du Fouzon » au titre de la directive Oiseaux.

- C. Revel -



Description du site Natura 2000

SIC/pSIC « Vallée du Cher et coteaux, forêt de Grosbois »

1700 hectares (1691 ha pour les Prairies du Fouzon, 4 ha pour les Caves de gros bois et 5 ha pour la Butte des Blumonts).

ZPS « Prairies du Fouzon »

Habitats d'intérêt européen les plus remarquables

Prairies alluviales, Pelouses calcicoles avec grottes à Chiroptères, Pelouses sur marne.

Rôle du Conservatoire

Co-rédacteur du document d'objectifs Habitats en 2004-2005, Co-animateur depuis 2005, Co-rédacteur du documents d'objectifs Oiseaux en 2007-2008.

Partenaires

Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher.

Site Conservatoire inclus dans le site Natura 2000

Prairies du Fouzon, avec 160 ha en propriété.

Les Puys du Chinonais

Description du site Natura 2000

SIC/pSIC « Les Puys du Chinonais »

127,18 hectares - 2 communes.

Habitats d'intérêt européen les plus remarquables

Pelouses sèches.

Rôle du Conservatoire

- Co-rédacteur avec le PNR Loire-Anjou-Touraine du document d'objectifs en 2001-2002.

- Animateur en 2005-2006-2007.

Partenaires

PNR Loire-Anjou - Touraine, communes de Chinon et de Beaumont-en-Véron, société communale de chasse de Chinon et Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Sites Conservatoire inclus dans le site Natura 2000

Puys du Chinonais : 9 hectares en pleine propriété et 44 hectares « Espace naturel sensible », propriété du Conseil général d'Indre-et-Loire, délégué au Conservatoire par bail emphytéotique de 99 ans.



Préserver les pelouses sèches

En 2002, le Conservatoire participait au côté du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine à la rédaction du document d'objectifs sur le site des Puys du Chinonais. Acteur principal du site, de par son emprise foncière, le Conservatoire a été à l'origine du diagnostic écologique et de la définition des actions de gestion à réaliser. Après validation du document d'objectifs, l'animation du site lui a été confiée par l'Etat en 2004 et reconduite les années suivantes.

Au bout de 5 ans de mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur ce site, le bilan de réalisation est :

- la signature d'un contrat Natura 2000 sur 25 hectares gérés par le CPNRC, essentiellement axé sur la fauche.
- l'organisation de réunions avec les acteurs locaux, élus, chasseurs, agriculteurs et associations de protection locales ainsi qu'avec les 200 propriétaires du site. Ces réunions ont permis de communiquer sur les actions de gestion mises en œuvre sur le site par le Conservatoire, d'en améliorer la compréhension et d'engager des conventions de partenariat avec les chasseurs pour la régulation des lapins (actions inscrites dans les préconisations du document d'objectifs) ainsi qu'avec les agriculteurs.

Toutefois, ont été mises en exergue les limites du système Natura 2000 avec le non-financement des actions de ramassage de déchets et la problématique de stationnement des gens du voyage sur le site. Un comité de pilotage axé sur la présentation du bilan de l'animation est prévu en fin de cette année 2008.

- C. Revel -



L'axe Loire-Allier

Les contrats Natura 2000 (agricole, forestier, non agricole et non forestier) constituent les piliers de la mise en œuvre des documents d'objectifs. Ils permettent de mesurer concrètement l'efficacité du dispositif.

Sur les 4 sites de l'axe Loire-Allier, l'animation est partagée entre le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (CSNB) et le Conservatoire du Centre (CPNRC), avec des tâches clairement réparties par convention lors de la définition du partenariat : au CPNRC la charge de l'animation et au CSNB la charge des expertises scientifiques, approfondissement du diagnostic dressé dans le document d'objectifs, préalable indispensable à la signature des contrats Natura 2000.

La démarche de contractualisation débute par la recherche de contractants potentiels, ce qui est assez complexe sur les sites Loire-Allier où près de 90 % du périmètre Natura 2000 est situé dans le domaine public fluvial (appartenant à l'État) : l'État ne peut en effet pas contractualiser avec lui-même !

Pour prendre un exemple concret, sur le site Vallées de la Loire et de l'Allier dans le Cher, au lieu-dit le Guétin, la Direction départementale de l'équipement et la commune de Cuffy ont signé une convention confiant à cette dernière la gestion des 35 hectares du site du Bec d'Allier, lui permettant de signer un contrat Natura 2000 et de mettre en œuvre des interventions pour favoriser et restaurer les habitats de la directive. Ce contrat assurera à la commune des moyens financiers nécessaires à la réalisation des actions prévues dans le document d'objectifs, selon un cahier des charges précis.

Le CSNB est intervenu cet été pour réaliser l'expertise scientifique du site. Le contrat signé pourra ensuite déboucher sur des actions concrètes et on peut légitimement espérer mettre en œuvre le contrat au début de l'automne.

- J.-B. Colombo -

Description des sites Natura 2000

4 pSIC/SIC « Vallées de la Loire et de l'Allier, Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire, Bec d'Allier et Val d'Allier Bourguignon »

49 communes - 8938 hectares - près de 130 km de linéaire de part et d'autre du fleuve.

ZPS « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire »

43 communes, 13 800 hectares, près de 80 km linéaires de Loire et d'Allier.

Habitats d'intérêt européen les plus remarquables

Les pelouses pionnières sur sable, les forêts alluviales, les grèves sableuses ou vaseuses, les habitats d'eau stagnante

Espèces emblématiques

Cuivré des marais, Lucane cerf-volant, Gomphe serpent...

Castor et potentiellement la Loutre

Axe majeur pour la migration des saumons et d'autres poissons migrateurs (Aloses...)

Les partenaires

CSNB, Etablissement public Loire, Chambres d'agriculture 18 et 58, ADASEA de la Nièvre, DIREN Bourgogne et Centre, DDAF Centre et Bourgogne, DDE-SHVN 58...

Rôle du Conservatoire

Co-animateur des sites directive Habitats avec le CSNB et opérateur du site directive Oiseaux

Sites Conservatoire inclus dans le site Natura 2000

Réserve Naturelle du Val de Loire, Val d'Herry, Vallées (Couargues), Îles de la Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre).

Des espèces de la Directive

Les critères d'abondance ou d'aire de répartition sont des facteurs déterminants de la fragilité du statut d'une espèce. Ils constituent un des premiers critères de sélection. En France, 274 espèces d'oiseaux, 95 espèces animales (mammifères, reptiles, batraciens, insectes...), 62 espèces végétales et 131 habitats naturels sont reconnus d'intérêt communautaire et nécessitent donc la désignation de sites Natura 2000, afin de préserver leurs habitats.

Mammifère carnivore de la famille des mustélidés (blaireau, fouine, hermine...), **la Loutre d'Europe** est la seule à fréquenter les rivières françaises. Liée aux zones humides, elle apprécie les endroits tranquilles, riches en poissons, proches de zones de végétation dense. Solitaire et territoriale, elle délimite son domaine vital, qui peut s'étendre de 10 à 40 km, pour les mâles, de ses épreintes (crottes, urine).

Sa forte régression en France à partir des années 1930, liée à la disparition de son habitat et à la pollution des eaux, a entraîné sa protection en 1972, son inscription sur la liste rouge nationale et sa prise en compte comme espèce de la directive Habitats sur certains sites comme celui de l'axe Loire-Allier, dans le Cher et la Nièvre. Sa présence, même sporadique, y est de bonne augure, ce qui n'empêche pas les scientifiques de maintenir cette discrète sous haute surveillance !

- I. Gravrand -



Le **Damier de la succise** est, dans notre région, plus particulièrement inféodé aux prairies fraîches de fauche et de pâture où croissent les plantes dont sa chenille se nourrit, mais il s'observe également dans les pelouses plus sèches à Succise.

La fertilisation des prairies et la fragmentation de ses biotopes sont des causes importantes du recul de ses effectifs. La principale reste toutefois la disparition des prairies humides extensives au profit de leur mise en culture.

Pour en savoir plus :

Le portail du réseau Natura 2000 :

<http://www.natura2000.fr/>

Site du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Plusieurs éléments de ce dossier sont extraits de données issues du site internet de la DIREN Centre

<http://www1.centre.ecologie.gouv.fr/>,
rubrique Nature et Paysages puis réglementation



PROTEGER DURABLEMENT... ET ENSEMBLE



Connaître pour partager

9^e rencontres batrachologiques



La neuvième édition des rencontres batrachologiques de la région Centre s'est tenue le samedi 29 mars, à l'Espace Blateau de Sully-sur-Loire. Partie intégrante de l'opération nationale « Fréquence Grenouille », cette journée a présenté six travaux sur « l'intégration de la conservation des amphibiens dans les activités économiques » aux quelques 45 participants.

Les interventions ont permis de mieux comprendre l'impact de l'agriculture sur les amphibiens et la complexité des interrelations entre substances toxiques ; les relations entre sylviculture et conservation du Sonneur à ventre jaune, amphibien des milieux pionniers comme les ornières forestières ; les recommandations générales de restauration de mares forestières dégradées grâce à quelques exemples ; les différences morphologiques entre les populations de grenouilles vertes, selon qu'elles vivent en prairie ou en forêt.

En Lorraine, une convention passée avec la carrière de marne de Xeulley permet au Conservatoire des sites lorrains de préserver et entretenir les milieux favorables aux amphibiens (dalles calcaires superficielles, fossés d'exploitation, etc.), Pélodyte ponctué et Triton crêté notamment.

L'Observatoire de la batrachofaune française (ONBAF), créé en 2003 par le Muséum National d'Histoire Naturelle, a été présenté à une assistance très intéressée. Il permet de regrouper et comparer les observations à travers la France et suivre les sites de reproduction dans le temps.

En fin de journée trois groupes ont été organisés afin de prospecter sur les sites du Conservatoire et certaines autres mares situées à proximité : Benne à Dampierre-en-Burly, où l'on a surtout parlé de génie écologique afin de restaurer les milieux humides perturbés ; le deuxième groupe sur quelques mares en périphérie de la forêt d'Orléans a déniché un Triton marbré ; enfin le troisième groupe a visité la Plaine de Villaine à Ouzouer-sur-Loire, où ces 9^e rencontres batrachologiques se sont achevées sur un chœur de Crapaud calamite et de Rainette verte.

- R. Paillat -

Résumés des interventions disponibles
auprès de l'antenne Loiret/Eure-et-Loir du Conservatoire au 02 38 59 97 13



En bref !

Participation du Conservatoire à des opérations nationales : Fête de la Nature & Fréquence Grenouille

Pour la 2^e édition de la Fête de la Nature mettant à l'honneur la biodiversité, les 24 et 25 mai, le Conservatoire avait à nouveau proposé 6 sorties sur 4 départements. Elles ont regroupé 181 personnes. Les pelouses sèches du Cher (Chaumes du Verniller et Chaumes de la Périssette) ont à elles seules attiré plus de 50 personnes. La Réserve Naturelle du Val de Loire avait elle aussi proposé une sortie à Mesves-sur-Loire, qui a reçu 10 personnes.

Fréquence Grenouille, opération nationale du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels et des Réserves Naturelles de France, pour la protection des amphibiens et des zones humides, a également permis la sensibilisation d'un public

important. Au total, près de 450 personnes ont participé aux sorties proposées.

Les projets scolaires menés dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire ont été restitués à l'occasion de la Fête de la Nature pour le 1^{er} et lors de la Soirée Loire nature pour le 2nd, et ont réuni de nombreux parents d'élèves.

Des maraudeurs pas comme les autres sur la Réserve Naturelle du Val de Loire

Les membres de la réserve naturelle testent depuis cette année une nouvelle technique de sensibilisation : le maraudage. A l'occasion de demi-journées réparties sur le printemps et l'été, en semaine ou en week-end et à différents moments de la journée, ils arpentent les bords de Loire et vont directement à la rencontre du public ou s'installent dans les lieux fréquentés avec une lunette.

Attirant l'attention des promeneurs, ils apportent des informations, répondent aux interrogations. Un bilan de l'efficacité de cette technique sera dressé après quelques mois de mise en place. A suivre !

Des Guifettes moustacs à l'assaut de l'Etang Ex-Chèvres

Si les hérons se font rares cette année sur l'Etang Ex-Chèvres, ce n'est pas le cas de la Guifette moustac. Bien que rendu difficile par l'importante ceinture de jeunes saules, le recensement de la population a permis de dénombrer 85 nids. 82 couples auraient porté leur nichée à son terme. Ces effectifs représentent 10% de la population brennoise et 3% de la population nationale.

Dans le cadre de la révision de la charte constitutive, qui permettra le renouvellement de son appellation « PNR » pour la période 2010-2022, et afin d'approfondir, avec le plus grand nombre d'acteurs, le projet du territoire, le Parc Naturel Régional de la Brenne a ouvert un blog : <http://parc-naturel-brenne.fr/blog/>



A noter également la parution d'un nouvel ouvrage intitulé « Identifier les amphibiens de France métropolitaine », par Jean Muratet, herpétologue de l'association Ecodiv.

Cet ouvrage richement illustré en photographies de qualité présente de nombreuses informations sur l'identification des pontes, larves, têtards et adultes de toutes les espèces et sous-espèces présentes en France, dans un format de fiches spiralées très adapté au terrain.

Pour tout renseignement : <http://www.ecodiv.fr/ECODIV/Publications.htm>



CHAUMES DU VERNILLER

La Chapelle-Saint-Ursin, Morthomiers (Cher)



Sur les communes de La Chapelle-Saint-Ursin et de Morthomiers, les Chaumes du Verniller sont renommés pour leurs milieux calcicoles à la richesse floristique quasi-unique pour le bassin parisien, connue depuis près de deux siècles, et à la diversité entomologique exceptionnelle.

C'est pour ces raisons que ce site de 80 hectares fait actuellement l'objet d'une attention toute particulière sur le plan national. En effet, le 21 mai dernier, Serge Müller, rapporteur du Conseil national de protection de la nature (CNP), est venu constater l'intérêt européen de cet espace naturel et la synergie des acteurs



Vers une Réserve Naturelle Nationale

locaux (communes et entreprises locales) pour faire des Chaumes du Verniller, une Réserve Naturelle Nationale.

Devant ces enjeux, Serge Müller a défendu le 17 juin 2008 le dossier de classement auprès du CNPN, organisme consultatif, qui a donné un avis favorable à l'unanimité.

Parallèlement à cette procédure, le Conservatoire a signé le 20 août 2007 une convention de gestion d'une durée de 10 ans sur 30,6 hectares appartenant à EADS permettant d'étendre son action sur près de 43 hectares. Les Chaumes du Verniller disposent ainsi d'atouts à même d'assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

- S. Gressette -



Les espèces invasives, quelle menace pour la biodiversité ?

Peu de choses les distinguent des autres espèces. Animales ou végétales, arrivées chez nous de diverses manières (élevage, vente, apport involontaire...), elles trouvent dans nos espaces naturels des conditions propices à leur développement. Elles ont, quand elles sont présentes en trop grande quantité, un impact négatif sur la flore et la faune locales (autochtones). Portraits d'invasives !

Une coccinelle indésirable

Chaque jour apporte son lot de nouveaux « aliens ». Ces dernières années, le nord de la France subit la redoutable invasion de la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*). Utilisé dès 1990 en lutte biologique, cet insecte s'est vite acclimaté. Depuis 2005, date de sa première observation dans le Loiret, sa répartition s'étend de manière exponentielle atteignant dès 2007 le sud du département du Cher. A cela s'ajoute une compétition pour la nourriture et l'espace qui se fait au détriment de « nos bêtes à bon dieu ». L'avenir semble sombre pour nos coccinelles indigènes.

Aidez-nous à recenser cet « alien » sur les sites du Conservatoire.

Pour plus d'informations : http://pagesperso-orange.fr/vinc.ternois/cote_nature/Harmonia_axyridis/ ou contactez l'antenne Cher/Indre du Conservatoire au 02 48 83 00 28

Le n°20 du magazine *Echo nature* (juillet/août 2008) traite également de ce sujet.

5^e Rencontres entomologiques du Centre Samedi 29 novembre 2008 à Blois

Sur le thème

« Insectes introduits, insectes invasifs »

Rencontres proposées par le Muséum d'Histoire Naturelle de Blois, la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher et le réseau des Muséums de la région Centre (REMUCE) en collaboration avec l'Entomologie Tourangelle et Ligérienne et la SOCAMUSO
Contacts : Muséum d'Histoire Naturelle de Blois au 02 54 90 21 00



Photo: Philippe HENRY

La grenouille qui voulait se faire plus grosse que le boeuf, la Grenouille taureau

Après s'être fait connaître en Aquitaine, où elle s'est largement installée suite à son introduction en 1968, cette grenouille originaire des Etats-Unis a été identifiée en 2002 dans le Loir-et-Cher, et plus particulièrement en Sologne, probablement suite à une nouvelle introduction.

Le succès de cette mangeuse de grenouilles, de poissons, d'insectes et même de petits mammifères, aux dimensions sans commune mesure avec les espèces indigènes (une quarantaine de centimètres du museau à l'extrémité des pattes postérieures tendues) résulte de son taux de reproduction très élevé (10 000 à 25 000 oeufs par ponte) et de l'absence de prédateurs se nourrissant des individus adultes, ces derniers pouvant vivre une dizaine d'années. Sa présence pèse lourdement sur les populations de grenouilles indigènes, déjà malmenées par la raréfaction des zones humides. Outre la prédation et la concurrence faite aux espèces locales, la Grenouille taureau serait également responsable de la transmission d'agents pathogènes...

Suffisamment de raisons pour se pencher de très près et sans attendre sur les moyens de l'éradiquer. C'est ce à quoi se sont attelés le Comité départemental pour la protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher et le Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, avec l'aide de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, sur la base des connaissances acquises en Aquitaine, et c'est ce que montre le film-reportage réalisé par Philippe Henry.

Ce film retrace 5 ans de travail et d'expérimentations, menés grâce à un consensus entre les acteurs de l'environnement, l'administration et les instances régionales, et dresse un premier bilan plutôt encourageant !

En savoir plus sur la Grenouille taureau : <http://www.grenouilletaureau.net> ou auprès du CDPNE sur cdpne@wanadoo.fr.

Le film « La Grenouille taureau, une espèce invasive en Sologne » (37 minutes) vise à mettre en lumière la question générale des espèces invasives, à informer le public sur la Grenouille taureau, à montrer les méthodes et l'ampleur des actions nécessaires pour une lutte efficace et à diffuser les expériences acquises. Des projections-débats peuvent être menées par l'auteur. Pour le contacter : philip.henry@free.fr



Des partenariats pour la nature



Bientôt un site portail sur l'environnement en région Centre

Les statuts de l'Ecopôle ont été validés en juillet 2008 en commission permanente du Conseil régional. Ce nouvel établissement public alliant la Région et les associations environnementales comprend deux volets :

- le regroupement d'associations nationales et régionales dans des locaux communs et le renforcement de leur collaboration.
- la sensibilisation du public à l'environnement avec notamment la création d'un site portail régional, portant sur des thèmes allant du patrimoine naturel, à la gestion de l'eau, en passant par les déchets et l'énergie, question d'actualité, mais aussi la mutualisation et l'échange entre les associations oeuvrant dans ces domaines.

Le Conservatoire, signataire, tout comme sa fédération, de la charte « Ecopôle », fait partie aux côtés de Nature Centre et du Graine Centre du groupe de travail, piloté par la Région, réfléchissant à la configuration de ce futur site qui devrait, pour sa partie patrimoine naturel, être mis en ligne d'ici la fin de l'année.

Ce site portail vise à mutualiser l'existant et se veut un espace collaboratif auquel l'ensemble des acteurs régionaux est invité à participer. Pour sa part, le Conservatoire travaille actuellement à la rédaction de descriptifs illustrés des 14 grands milieux naturels identifiés dans le cadre du schéma de valorisation des espaces naturels régionaux, ainsi qu'à des fiches explicitant, sur la base d'exemples concrets, les différents acteurs et moyens, réglementaires ou non, pour préserver ces espaces.

- I. Gravrand -



La biodiversité, un enjeu de territoire pour les Pays



Dans le cadre de la troisième génération de chartes des Pays de la région, le Conseil régional du Centre a défini sept thématiques prioritaires. La biodiversité est l'une de ces thématiques. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2008, et au fur et à mesure des renouvellements des chartes,

le Conservatoire réalise, pour la Région, des documents de synthèse visant à fournir aux élus des territoires concernés une première et brève approche des enjeux de biodiversité sur leur pays ainsi que des pistes de réflexion pour intégrer la prise en compte des richesses naturelles dans leurs stratégies de développement.

- F. Breton -



Partenariat botanique

C'est pour le suivi d'une petite plante protégée en région Centre, la Sabline à grandes fleurs, dont l'une des rares stations de plaine persiste sur les Puys du Chinonais (37), que le Conservatoire s'est allié les compétences du Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP). Les deux structures mènent en effet sur ce site, depuis 2000, un suivi de cette jolie montagnarde réfugiée sur les roches calcaires affleurantes. Ce suivi repose sur une cartographie et une évaluation de la densité de pieds dans les différentes stations, à intervalle de cinq à dix ans. Il se fait, de surcroît, en lien avec la délégation Île-de-France du CBNBP, au Muséum

National d'Histoire Naturelle, responsable du programme de conservation de la Sabline sur le massif de Fontainebleau. En mai 2008, le suivi a d'ores et déjà permis d'observer la recolonisation d'une ancienne carrière remise à nu, tel que préconisé dans le plan de gestion, et de prévoir une intervention rapide sur un secteur en voie d'embroussaillage. Ce résultat illustre bien la nécessité de croiser les compétences en termes de connaissance et de gestion.

- O. Brette -



Partenariat avec une commune pour la préservation de prairies

Situé dans le Gâtinais, le marais de Mignerette est une zone humide relictuelle issue d'une ancienne tourbière étendue sur des centaines d'hectares.

Ce marais, propriété de la commune de Mignerette, d'une superficie de 33 hectares possède plusieurs espèces protégées dont le Schoin noirâtre et le Marisque, ainsi que plusieurs habitats d'intérêt européen. La volonté du maire de préserver ce site a conduit à son inscription en zone Natura 2000. Mais pour mettre en œuvre une gestion durable du marais, passant par la signature de



contrats Natura 2000, préconisés dans le document d'objectifs, le maire a sollicité les compétences du Conservatoire.

Cette démarche s'est traduite par la signature le 5 février 2008 d'un bail emphytéotique entre la commune de Mignerette et le Conservatoire pour une durée de 18 ans.

Le Conservatoire pourra ainsi contracter des contrats Natura 2000 sur ce site et réalisera en 2009 le plan de gestion du marais en partenariat avec les Naturalistes de la vallée du Loing.

- F. Hergott -

MARAI DE MIGNERETTE Mignerette (Loiret)



Adhérer au Conservatoire ?

C'est soutenir son action pour la **protection des milieux naturels de la région**,
C'est **échanger, apprendre, découvrir**
au cours de rencontres et de visites de sites...
C'est faire partie **d'un réseau de personnes** soucieuses de protéger et de mieux connaître notre environnement,
C'est la possibilité de **s'investir dans la protection de la nature et dans le fonctionnement de l'association de multiples façons**, selon ses compétences et ses envies (informations naturalistes, veille presse, prêt de photos, tenue de stands...) ou encore de participer aux nombreux événements organisés par le Conservatoire et ses partenaires (chantiers de bénévoles, sorties canoë, concours photos...),
C'est être informé de ses actions par le biais du **calendrier d'animation Balades nature** et par le **bulletin d'information « Expli-Sites » 1 à 2 fois par an**.

Pour adhérer, il vous suffit de renvoyer le bon d'adhésion disponible sur le site du Conservatoire, ou encore de noter vos coordonnées sur papier libre et de renvoyer le tout accompagné de votre règlement au siège social du Conservatoire.

Attention : les adhésions sont valables sur l'année civile.



Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

est une association loi 1901 dont l'objectif est la préservation des milieux naturels remarquables de la région. Son action se concentre autour de 4 axes : la connaissance des milieux, la protection de sites par le biais de la maîtrise foncière (acquisition) ou de la maîtrise d'usage (location, convention de gestion...), la gestion et la valorisation de ces sites (ouverture au public, animations, opérations de sensibilisation...).



Le Conservatoire est membre du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels.



Légende des pictogrammes

Axes d'intervention

C Connaître **P** Protéger **G** Gérer **V** Valoriser

Milieux

Pelouses sèches et landes
 Tourbières et marais
 Eaux douces
 Milieux anthropiques
 Prairies naturelles
 Boisements

Toutes ces actions ont pu être menées grâce au soutien de :



Et, sur certaines opérations, avec le soutien :

- **de collectivités** : le Conseil général de l'Indre, les 95 communes des sites et particulièrement Beaugency, Bonny-sur-Loire, Saint-Benoît-sur-Loire, Déols, Vierzon, Donnemains-Saint-Mamès, Boncourt, Dordives, Bléré, Montlouis-sur-Loire...
- **de partenaires privés** : Fondation EDF, SAFER du Centre, Fondation de France, Lafarge Granulats, Cemex, Ligérienne de granulats, Veolia, Fondation du Patrimoine, Caisse d'Epargne Centre-Loire, Crédit Agricole.
- **de nombreux partenaires techniques** : 44 agriculteurs partenaires, associations d'insertion, DDE, DDAF, fédérations de pêche, de chasse, chambres d'agriculture, PNR Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Conservatoire des Sites Naturels bourguignons, WWF-France, LPO, Maisons de Loire, associations du réseau Nature Centre...

• **Merci à tous les adhérents et donateurs.**

Publication du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Dépôt légal Juillet 2002 - N°ISSN : 1639-1888

- **Directeur de publication** - Ninô-Anne Dupieux, Présidente
- **Rédaction** - Equipe Conservatoire / A. Thomas
Merci à Catherine Epain-Henry et Philippe Henry pour leur aide concernant l'article sur la Grenouille taureau
- **Comité relecture** - N.-A. Dupieux, J.P. Jallivet, M. Prévost, A. Thomas / Equipe Conservatoire
- **Conception/Maquette** - Conservatoire / L. Gravrand,
- **Crédits illustrations** - Conservatoire / B. Allard, R. Paillat, S. Gonzaga, I. Gravrand, S. Gressette, D. Greya, F. Hergott, M. L'Hospitalier, B. Mars, M. Vérité, RNVL - A. Beck, A. Berger, Ph. Bonin, Ph. Henry, A. Thomas
- **Photos couverture (de gauche à droite)** - Saule sur les Rives de Beaugency, Gentiane pneumonanthe, Visite de la Tourbière des Froux par les élus d'Eure-et-Loir, Rainette verte

Imprimé sur du papier recyclé

En savoir plus

Documentation

- Rapport d'activités 2007 - synthèse et CD-Rom
- Projet coordonné 2007-2013 pour les Espaces naturels et ruraux de la région Centre

Sites Internet

Retrouvez sur le site du Conservatoire tout le programme des animations et de nombreux documents téléchargeables au format pdf : les plaquettes d'informations de sites, les rapports d'activités • CPNRC - <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>
• Des nouveautés sur le site de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels : <http://www.enf-conservatoires.org>

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 30, rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS
Tel. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08
siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Cher/Indre

16 rue du Bas de Grange - 18100 VIERZON
Tel. : 02 48 83 00 28 - Fax : 02 48 83 00 29
antenne18-36@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Loiret/Eure-et-Loir

2 place Aristide Briand - 45150 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
Tel. : 02 38 59 97 13 - Fax : 02 38 46 06 35
antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

6 place Johann Strauss - 37200 TOURS
Tel. : 02 47 27 81 03 - Fax : 02 47 27 54 24
antenne37-41@conservatoire-espacesnaturels-centre.org